

DE VILLEFRANCHE ET LIMANS (LIMAS) ET AU SEIGNEUR DE CLAIREVAULX ET MONTMALLAS, SALUT. — Nous ayant esté deurement ce jourd'huy advertis par les consuls syndics et eschevins de Villefranche que à l'occasion des troubles et élévations d'armes en la ville de Mascon il feust deslibéré mettre en tout debvoir pour garder et maintenir leur ville, à ce qu'elle ne soit aucunement surprinse ny envahye, la conserver soubs l'obéyssance de la magesté du Roy et empescher par tout moyen qu'elle ne tumbre en quelque désarroy, inconvénié par mesgarde ou aultrement, voyre estant deslibérés pour cest effect d'employer tous leurs biens et propres vies jusques à la dernière goutte de leur sang, et ayant considéré qu'il leur seroit difficile supporter une continuelle garde sans avoir gens à leur soude, ce qui leur seroit à présent insupportable pour la calamite et disgrâce souffertes les années passées, et qu'ils ont voisins et amys qui leur pourroyent porter ayde, faveur et support quand ils en seroyent requis entr'aultres les manans et habitans de la prévosté de Lymans et chastellenie de Montmallas, nous ont supplié, requis leur vouloir octroyer et bailler lettres et commission adressive tant au dict prévost que seigneur de Clairevaux. Par quoy nous annuant à leurs requestes et voulant subvenir ez suplians selon que le cas mérite et se présente à ce que tant Villefranche que le pays circonvoisin soit conservé et maintenu en son entier, vous mandons et expressement enjoignons bailler ez suplians tout ayde support secours et mainforte, et leur envoyer toutes et quanteffoys que serez de ce faire sommez et requiz, telle quantité de manans et habitans de vos prévostés et chastellenyes que verrez estre besoing pour la tuiction et protection dicelle ville, avec toutes sortes d'armes que pourrez fier, et tant pour faire